

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18219 - 71ÈME ANNÉE

En même temps que l'accroissement de la population, un autre défi

Changement climatique : où vivre ?

C'est au moment où la population des pays de notre région augmenteront significativement que le niveau de la mer montera de 6 mètres. Tout l'aménagement est remis en cause.



L'ONU a publié sa dernière révision de l'évolution de la population. Elle annonce en 2050 plus de 50 millions d'habitants pour Madagascar, plus de 1,5 million pour les Comores, près de 500.000 pour Mayotte et près d'un million pour La Réunion. En 2100, Madagascar dépassera les 100 millions d'habitants, les Comores seront au-delà de 2,3 millions, Mayotte dépassera les 700.000 habitants tandis que La Réunion sera à 860.000 environ.

Ces modifications s'effectueront en même temps qu'un autre phénomène : le changement climatique.

Plusieurs études montrent que les glaciers des pôles fondent plus vite que prévu. Cela favorisera la montée du niveau des océans, avec la prévision de 6 mètres de plus d'ici la fin du siècle.

Cela ne sera pas la seule conséquence du changement climatique. Il pourrait rapprocher des Mascareignes la zone où les cyclones tropicaux très intenses atteignent leur pic. Le Sud de Madagascar subit régulièrement de fortes sécheresses.

Au moment où la population s'accroîtra de manière significative, alors il faudra non seulement ac-

cueillir ces habitants supplémentaires, mais aussi s'adapter aux effets du changement climatique. Dans notre région, à part à Madagascar, les plus fortes concentrations se situent sur le littoral, la zone de tous les dangers.

Tout est remis en cause, et tout devra être réglé au cours de ce siècle. Ce qui signifie qu'il ne faut plus perdre de temps et faire de l'adaptation une grande priorité.

Tianjin : catastrophe humaine et écologique sans précédent

Le dernier bilan de la série d'explosions survenues le 14 août dans le port de Tianjin, dans l'est de la Chine, fait état de 112 morts, 95 disparus et plus de 700 blessés, selon les autorités locales. Les conséquences humaines et écologiques de cette catastrophe devraient à terme se répercuter sur l'économie du pays.

La chronologie de l'évènement a pu être établie, au lendemain des explosions, le 14 août. Ainsi, un incendie a été détecté vers 22h50 mercredi soir dans un entrepôt de matières chimiques dangereuses appartenant à la société Ruihai International Logistics.

Cet incendie a été le déclencheur, 40 minutes plus tard, de deux explosions puissantes, avant qu'une gigantesque boule de feu ne s'élève dans la nuit au-dessus des immeubles d'habitation. La seconde explosion, équivalente à 21 tonnes de TNT, a fracassé des milliers de vitres et fait pleuvoir une multitude d'aiguilles de verre sur les riverains.

Un bilan humain certainement plus lourd

Le bilan humain se concentre principalement dans le « nouveau district de Binhai », qui se situe à des dizaines de kilomètres du centre-ville, selon FranceTVInfo. Le directeur de l'Alliance française à Tianjin, Fabrice Plançon, a expliqué que « la déflagration a été énorme, mais ça s'est passé dans la nouvelle ville, à une trentaine de kilomètres du centre-ville historique. La plupart des Tianjinois n'ont rien ressenti ou vu. Il y a vraiment deux villes à Tianjin. »

Le district de Binhai est principalement habité par des ouvriers travaillant sur la plateforme logistique. Ainsi, les victimes sont certainement, outre les pompiers et les forces de police, « des ouvriers venus d'autres régions plus pauvres pour travailler à Tianjin » et qui dorment sur leur lieu de travail, a expliqué ce dernier à FranceTVInfo.

« Nous avons déjà identifié 24 corps. Nous devons en identifier 88 autres », a indiqué le directeur adjoint du service de la propagande de la ville de Tianjin. Parmi les personnes décédées figurent 21 pompiers selon les médias. De nombreuses familles de pompiers, toujours portés disparus, ont fait

part de leur colère et leur incompréhension.

En effet, selon l'Agence France Presse sur place, depuis les déflagrations, plusieurs pompiers n'ont plus donné signe de vie. « Je n'ai plus aucune nouvelle de mon fils », a expliqué à l'agence Monsieur Liu. Son fils de 22 ans ferait partie des milliers de pompiers peu expérimentés envoyés sur le site.

De son côté, Madame Long, attend des nouvelles de son fils, Zhiqiao. Ce dernier appartient aux brigades qui ont gagné la zone portuaire avant même l'explosion : « Une brigade comprenait 25 personnes. Dans celle de mon fils, on a eu confirmation vendredi soir qu'il y avait un mort. Pour tous les autres, ils ne nous ont rien dit. Ils nous font simplement attendre encore et encore. »

En plus des pompiers, les forces de police ont compté de nombreux disparus. Cependant, selon un responsable d'un bureau de police - cité par des médias chinois -, des décès avérés n'ont pas été intégrés dans les bilans officiels. Laissant penser un bilan humain beaucoup plus important.

Présence confirmée de cyanure

La Chine, premier pays pollueur au monde, a entamé depuis quelques années une politique environnementale destinée à réduire ses émissions de gaz à effet de serre. En 2012, le gouvernement avait annoncé la fermeture de près de 3000 usines afin de lutter contre la pollution. Plusieurs mesures ont par la suite été mises en place, mais la question de la sécurité industrielle fait toujours défaut. Les réglementations sont souvent ignorées pour des raisons de rentabilité et les contrôles sont laxistes.

La catastrophe de Tianjin rappelle le décès d'une quinzaine de personnes, le mois dernier, lors de l'explosion d'un site illégal de stockage de feux d'artifice dans le Hebei (nord du pays). Où encore en 2014, la mort de 146 personnes dans l'explosion d'une usine de pièces automobiles à Kunshan, près de Shanghai.

Suite à ces explosions à répétition, le gouvernement vient de décider qu'il allait mener une campagne d'inspection des produits chimiques dangereux et explosifs à l'échelle nationale. Les autorités souhaitent

aussi renforcer les conditions de sécurité dans l'industrie.

Cependant, l'armée chinoise a confirmé ce dimanche 16 août, la présence de centaines de tonnes de cyanure hautement toxique, entreposées sur le site des explosions. Cette déclaration laisse craindre une contamination de grande ampleur. Le général Shi Luze, chef d'état-major de la région militaire de Pékin, a déclaré lors d'une conférence de presse, que du cyanure avait été identifié en deux endroits du site. « D'après les estimations préliminaires, le volume atteignait plusieurs centaines de tonnes », a-t-il dit.

Des risques environnementaux en perspectives

Pékin tente de rassurer les habitants, assurant qu'en dépit de la présence de taux anormaux de certains polluants, l'air de Tianjin était respirable. Cependant, l'agence de presse Xinhua, a indiqué que la densité de cyanure dans les eaux usées était jeudi 13 août, 10,9 fois supérieure à la normale.

De son côté, Greenpeace a expliqué dimanche avoir testé les eaux de surface en quatre endroits de Tianjin, dont les niveaux de cyanure n'étaient pas élevés. « Cela montre que les réserves d'eau ne sont pas gravement contaminées », a indiqué l'ONG dans un communiqué.

Malgré la volonté de rassurer les habitants, les autorités ont ordonné samedi 15 août l'évacuation d'habitants hébergés dans une école proche du site des explosions. Cette évacuation serait due au changement de direction du vent, laissant craindre une dispersion de particules toxiques.

Pour l'heure, les causes de cette catastrophe ne sont pas connues, et les autorités peinent à identifier précisément les substances chimiques entreposées sur le site. Le président chinois Xi Jinping a exhorté samedi les autorités à améliorer la sécurité des sites industriels et à tirer les leçons de cette catastrophe.

D'autant plus que « plusieurs médias affirment que la norme qui veut que les zones résidentielles soit à plus d'un kilomètre d'un site dangereux n'a pas été respectée », selon Les Echos.

@celinetabou

Édito

Pourquoi la Marseillaise et le drapeau tricolore seront négligeables face aux APE

Témoignages a publié un tableau de l'évolution des populations des pays voisins de La Réunion. C'est un document qui accable encore plus les fauteurs de troubles diplomatiques qui se sont révélés lors des JIOI. La pression démographique est essentielle pour comprendre l'évolution de notre voisinage et construire les relations normales, sur la base de principes et de respect, et donc bannir le passage en force. En effet, en 1950, la France colonise encore Madagascar et les Comores. La Réunion venait d'obtenir le statut de Département en 46. Les Seychelles et Maurice sont sous dépendance des Anglais. Il ressort que Madagascar comptait 4 millions d'habitants, Maurice 493 000, La Réunion 248 000 et les Comores 171 400, les Seychelles 36 300 et Mayotte 15 000. Depuis, un nouveau monde est né, avec des Etats indépendants.

Nous sommes en 2015. En 65 ans, Madagascar est devenu une puissance régionale avec 24 millions ; la projection, en 2050, prévoit 55 millions, c'est à dire un doublement en 35 ans seulement ! Les Comores connaîtront le même niveau de développement. Leur population qui compte 788 474 âmes, en 2015, en aura 1,5 million en 2050. Pendant ce temps, La Réunion passera de 861 000 à 988 540, soit une progression de 15% à peine. Et Mayotte, qui compte actuellement 240 000 habitants, frôlera les 500 000, en 2050.

35 ans, c'est la durée de 4 mandats de maires. Comment, en si peu de temps, Mayotte va-t-elle définir son avenir dans le cadre des Accords de Partenariats Economique quand le plus proche

voisin est 3 fois plus peuplé et un autre 100 fois plus ? Toutes proportions gardées, la même question concerne La Réunion, en y ajoutant le flux migratoire d'origine mahoraise.

Or, au sommet de la COI qui s'est tenu le 23 août à Moroni, les Comores, Madagascar, Maurice et les Seychelles ont demandé d'accélérer la signature définitive des Accords de libre échange avec l'Union Européenne. Avant 2 ans, ce sera réglé. Dès lors, un autre monde sera né dans lequel nous sommes directement impliqués, sans avoir été associés. Ceux et celles qui se drapent aux couleurs françaises pour exalter le vieux monde tomberont de haut car l'Etat français n'a plus qu'un rôle "d'observateur", c'est à dire sans voix délibérative. C'est la délégation de l'Union européenne représentant les intérêts de 28 Etats membres qui est désormais maîtresse du jeu.

J.B.

Témoignages

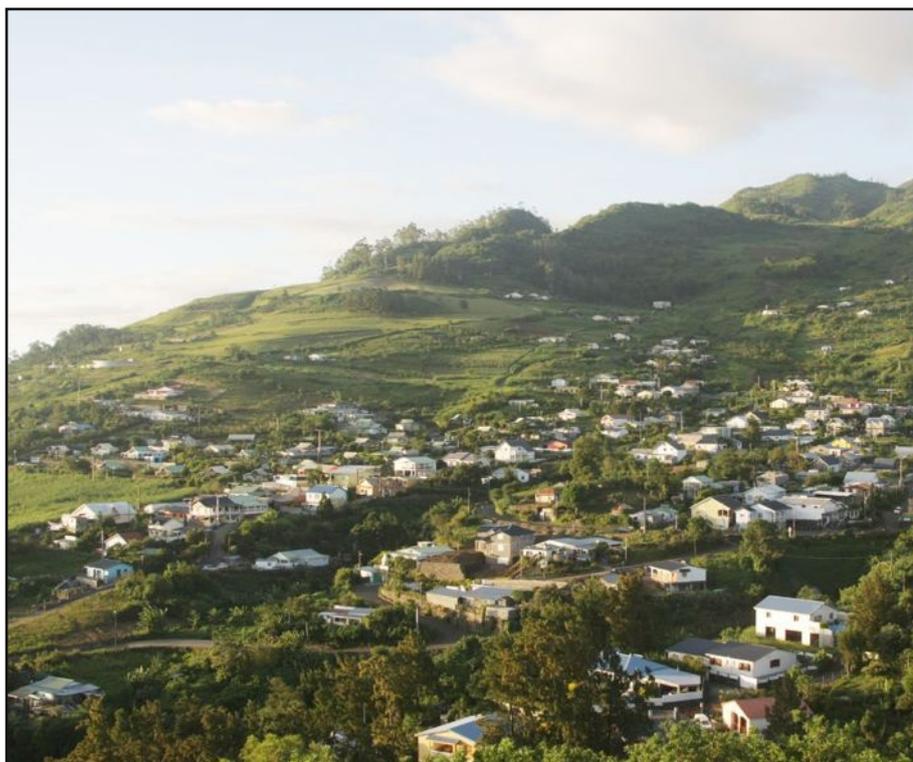
Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Depuis la construction de la route Hubert Delisle

Quels sont les prémices des grands chantiers ?

Conscient que le « somin gouvernement » reflète un défi avéré, Henri Hubert Delisle lance la construction de ce dernier en 1855. En effet, c'est un challenge de traverser 35 ravines sur 35 kilomètres à 800 mètres d'altitude, auquel doit faire face le premier gouverneur créole de l'île. Les hauts de La Réunion n'étant pas très accessibles, nous sommes amenés à nous demander pourquoi cet vaste chantier a-t-il été réalisé dans ces lieux précis ? Quels sont les origines des autres grands chantiers ? L'agriculture est-elle seule source de projet ?



Le Plate dans les hauts de Saint-Leu, un quartier désenclavé grâce à la route Hubert Delisle.

L'exploitation agricole source de grands chantiers ?

L'emplacement de cette route n'est pas dû au hasard. Ladite route départementale est vouée dès sa construction au désenclavement des hauts. L'agriculture serait-elle donc l'essence d'un des plus grands chantiers du siècle et de l'histoire réunionnaise ?

Dans les hauteurs de l'île au 19^e siècle, les derniers plans de café qui subsistent ont été déracinés au profit de la canne à sucre. La Réunion, en devenant la principale colonie sucrière de la France, devait dé-

montrer une productivité sans faille. Le commerce est un échange, cependant, celui-ci demande l'accessibilité du produit. C'est pourquoi, Henri Hubert Delisle a accordé une attention capitale à ce grand chantier.

Le géranium symbole des Hauts de l'Ouest demeure toujours sur cette route.

Le désenclavement instigateur de grands chantiers ?

En effet l'histoire réunionnaise dé-

montre que le désenclavement a joué un rôle primordial dans la réalisation de chantiers importants. Le littoral Ouest étant toujours embouteillé, le désenclavement de ce dernier a été une perspective capitale. C'est pourquoi, l'ouverture de la circulation sur la Route des Tamarins en 2009 marque un tournant dans l'histoire. Ladite route a été élue le chantier du siècle avec 30 ouvrages d'art dont 4 exceptionnels et le franchissement de 120 ravines. Un nouveau chantier prend naissance au côté de la route du littoral qui est aussi sujette à des embouteillages. Ce dernier révèle des défis majeurs, peut être trop grands pour une nature qui n'a pas de limite. Un pont dont ses piliers seraient ancrés dans un océan qui n'a pas d'horizon est-ce possible ? Le projet a été lancé malgré de nombreuses polémiques mais semble risqué et coûteux.

Les grands chantiers naissent dans l'agriculture mais surtout dans la lutte contre l'enclavement qui est présent sur toute l'île. Ces réalisations ont dû défier les terres de La Réunion afin d'y entreprendre des kilomètres de route. Financièrement et durablement, tous ces chantiers ont tous fait le « pari de l'impossible » et ont réussi. Mais, la route du littoral en cours de réalisation sera-t-elle capable de défier et de remporter le titre d'un des plus grands chantiers de l'île ? Cette route qui pénalise déjà les contribuables fera-t-elle l'objet d'un péage afin de renflouer les caisses ?

Anais Bègue

Cérémonie commémorative du débarquement en Provence

Quand des Réunionnais ont libéré la France...

Ce samedi 15 août, s'est déroulée sur l'esplanade du Maréchal de Lattre de Tassigny, en face du Collège des Deux Canons à Sainte-Clotilde, une cérémonie pour célébrer le 71^e anniversaire du débarquement de la 1^{re} Armée d'Afrique sur la côte de la Provence lors du combat pour libérer la France du nazisme. Une occasion de rendre hommage à nos compatriotes réunionnais qui ont participé à ce combat héroïque et inoubliable durant la Seconde Guerre mondiale.

Cette cérémonie a été organisée comme l'an dernier par le Comité départemental de la Fondation Maréchal de Lattre, l'association patriotique Armée-Nation, l'Amicale Régimentaire - Régiment de Bourbon - et le service départemental de l'ONACVG de La Réunion. Des représentants de ces organisations ont pris la parole à cette occasion, comme Claude Vin-Sanh, Paul Jonas Ah-Hong et le lieutenant-colonel Daniel Chabot, ainsi que Gérard Françoise, adjoint au maire de Saint-Denis.

Ces personnalités ont notamment souligné l'importance du débarquement du 15 août 1944 en Provence dans la victoire de la France et de ses alliés contre les nazis, qui a conduit Jean de Lattre de Tassigny à être le signataire pour la France le 9 mai 1945 à Berlin de la capitulation de l'Allemagne. Elles ont également rendu un hommage vibrant et chaleureux aux Réunionnaises et Réunionnais qui faisaient partie aux côtés de nombreux Africains et Arabes des combattants de la liberté dans l'empire colonial français face aux nazis.

D'ailleurs, pendant la cérémonie, l'attention du public a été attirée sur le mémorial de l'esplanade où l'on peut lire les 51 noms des « Réunionnais morts pour la France » entre 1939 et 1945 et où des gerbes de fleurs ont été déposées en leur mémoire. Et comme l'a dit un intervenant, « la mémoire doit nous éclairer sur l'avenir ».

On peut donc se poser la question : des Réunionnais ont participé à la libération de la France mais que fait l'État français aujourd'hui dans notre région pour libérer Mayotte et La Réunion ? Et une autre question peut se poser : que faisons-nous aujourd'hui pour être fidèles à nos ancêtres combattants de la liberté ?

En tout cas, le lieutenant-colonel Daniel Chabot a fait une annonce importante et très positive pour cultiver notre mémoire historique :



Parmi les organisateurs et acteurs de cette cérémonie, Alain Gravina, secrétaire de la Section de Saint-Denis du Parti Communiste Réunionnais.

SECONDE GUERRE MONDIALE (1939 - 1945)			
LES REUNIONNAIS MORTS POUR LA FRANCE			
« A LA MEMOIRE DE CEUX QUI ONT COMBATTU SUR TOUS LES FRONTS. A TOUS CEUX QUI SONT MORTS POUR LA PATRIE. »			
Noms et Prénoms	Commune	Date du décès	Lieux du décès
ABOUQUIR Ivan Raphaël	Saint-Pierre	03/12/1944	Mulhouse (68- France)
BARAT Marcel Guillaume	Saint - Denis	25/05/1940	
BIGOT Apolline	Saint - Joseph		
BIJOUX François Détral	Saint - Pierre		
BUCHET Louis André	Saint - Denis	21/02/1945	Sac de la Tour (Italie)
COLLET Aimé Antoine	Saint - Philippe	25/04/1945	Bad-Derkheim (Allemagne)
DAMOUR Henri Joseph	Saint - Pierre	06/03/1944	Casale (Italie)
D'EURVEILLER Auguste	Le Tampon	24/04/1941	Alep (Syrie)
DOMINIQUE Henri Honorat	Petite-Île	16/02/1945	
DORSEUIL Christian	Saint - Louis	23/08/1944	

Le mémorial de l'esplanade du Maréchal de Lattre de Tassigny où l'on peut lire les 51 noms des « Réunionnais morts pour la France » entre 1939 et 1945.

la publication prochainement de la liste de l'ensemble des Réunionnaises et Réunionnais qui se sont engagés aux côtés des Forces Françaises Libres. Une liste où l'on verra celles et ceux qui sont encore parmi

nous, comme Marguerite Jauzelon, Camille Bourhis, Paul Vergès...

Correspondant

68e anniversaire**L'indépendance de l'Inde célébrée à La Réunion**

L'Inde a célébré samedi son 68e anniversaire de l'Indépendance. À La Réunion, cette commémoration s'est tenue dans les nouveaux locaux du Consulat général de l'Inde en présence d'environ 300 participants. Le 15 août 1947, le pays accède à l'indépendance après 350 ans de colonisation britannique. Cette accession à la souveraineté s'est faite après une lutte marquée par la résistance non-violente du Mahatma Gandhi. Rappelons que ce pays de plus de 1,25 milliard d'habitants a fortement participé au peuplement de La Réunion. Il connaît aujourd'hui une croissance économique sans précédent et notre île ne peut rester à l'écart des évolutions dans sa région géo-économique.



M. le consul général de l'Inde, Georges Raju et M. Maurice Gironcel, Maire de Sainte Suzanne

L'Inde est aujourd'hui le deuxième pays le plus peuplé et le septième pays le plus grand au monde par sa superficie. Le littoral indien s'étend sur plus de sept mille kilomètres.

L'Inde est un foyer de civilisations parmi les plus anciens du monde. La civilisation de la vallée de l'Indus s'y est développée dès 3000 av. J.C. Le sous-continent indien a abrité de vastes empires et est présent sur les routes commerciales dès l'antiquité. L'Inde est depuis 1950 une répu-

blique parlementaire fédérale.

Troisième économie du monde

Le pays a réalisé d'immense progrès depuis l'indépendance. En 2014, l'économie indienne est la troisième au monde en PIB à parité de pouvoir d'achat.

Selon le dernier rapport sur l'écono-

mie indienne (Future of India - the Winning Leap) présenté par PricewaterhouseCoopers (PwC), si la croissance de l'Inde continuait sur sa lancée actuelle, la richesse du pays devrait atteindre 5,6 trillions de dollars à l'horizon 2034. Mais l'Inde peut encore mieux faire selon le rapport. Elle a le potentiel requis pour doper son économie à 10 trillions de dollars selon les économistes.

Parmi les défis à relever : l'amélioration du système de santé ; l'édu-

cation ; un accroissement de la productivité dans l'agriculture ; un développement des infrastructures, etc. A titre d'exemple, alors qu'aujourd'hui l'espérance de vie est de 66 ans, elle devrait atteindre 80 ans en 2030 ; la pénétration d'internet dans le pays est de 15 % et serait de 80 % dans 15 ans...

La croissance devrait s'établir dans une fourchette de 8,1 à 8,5 % lors de l'exercice 2015/16, revenant à des niveaux jamais vus depuis 2010/11, selon l'India Economic Survey et affichant pour la première fois un dynamisme économique supérieur à celui de la Chine.

L'étude prévoit également que l'inflation se situera entre 5 et 5,5 % en 2015/16, en raison d'un assouplissement de la politique monétaire du pays.

La banque centrale indienne a, depuis septembre 2013, relevé à trois reprises son principal taux d'intérêt pour endiguer l'inflation qui atteignait alors près de 10 %.

La compétence de négociier avec nos voisins

Nos échanges avec ce pays restent marginaux. Selon la dernière note de conjoncture de l'INSEE, les échanges de La Réunion restent centrés sur la France (58 % des importations et 35 % des exportations).

Notre île ne peut pas se tenir à l'écart de l'évolution dans sa région géo-économique. La Réunion doit obtenir les moyens de s'intégrer dans cet ensemble en lui déléguant la compétence de passer des accords avec les pays voisins.

Sanjiv Dinama

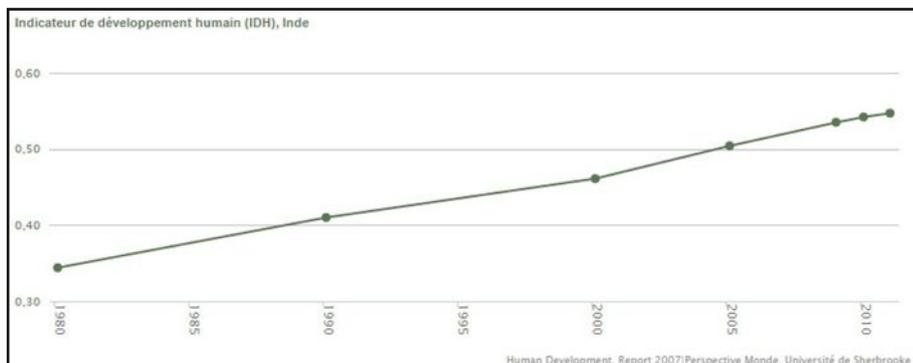
Indicateur de développement Humain (IDH) : L'IDH est un indice statistique composite, créé par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). L'indice a été développé en 1990 par l'économiste indien Amartya Sen (prix Nobel d'économie 1998). Il est calculé par la moyenne de trois indices quantifiant respectivement : la santé, le savoir ou niveau d'éducation, le niveau de vie (revenu par habitant en parité de pouvoir d'achat).



Près de 300 personnes étaient présentes.



Drapeau indien



Evolution de l'IDH (Indicateur de développement Humain) de l'Inde depuis 1980. L'Inde a réalisé d'immense progrès depuis son indépendance

Le Consulat Général de l'Inde aura de nouveaux locaux à La Réunion

La célébration l' « Indépendance Day » a été également l'occasion pour le Consulat Général de l'Inde à La Réunion de présenter ses nouveaux locaux au 111, rue Léopold Rambaud. Un bâtiment d'habitation de 180 mètres carrés qui convient mieux au Consulat, d'autant plus qu'il possède un petit parc.

Le Consulat avait besoin d'espace,

de places de parking, ainsi qu'une salle pour les réceptions.

Un bâtiment annexe permettra de donner corps au projet de centre culturel et artistique indien depuis longtemps dans les cartons. Le gouvernement Indien a décidé de créer un poste d'enseignant pour ce centre.

S.D.

Oté

Pèrd pa lo tan avèk bann balivèrn ! Lo tan lé grav kant mèm !

Na dé-troi zour dann in radyo, in madam, rousté vèy pa koman, té apré débite bann plantèr. Pou koué ? Pars dann domi-fénoir traktèr la poin la limyèr, avèk son loto èl la mank bate dédan. L'èr-la, son bil la lèvé, son zamal la monté, rèd an ké d'bèf lo madam ! El la di bann plantèr na gro traktèr, nana gro kat-kat, lo mézon sé in shato, épi sibvansyon an pagaye, épi zot la pankor kriyé la fine done azot satisfaksyon. Arzout èk sa, madam-la té in vré patéfone, é téi répète sinkant foi lo mèm shoz. Si tèlman ké ou i fini par kroir l'ariv aèl la mèm zafèr sinkant foi.

Bien antandi in plantèr-li la di li lété plantèr !- la antann lo z'afèr, mèm z'ot madam la antann lo kozman. Ala ké la komansé : doné ! doné ! difizé ! difizé ! Si zot nana gro traktèr épi gro loto sé pars zot i travay plis ké toulmoun. Si zot i gingn sé ké zot i mérit ali. Zot i oi in pé lo zafèr é konm zot osi zot téi répète sa la okip lo radyo in bon bout tan. Moin mi ékout ! Pa pars sa i anrishi mon l'informasyon mé pars moin té apré oir si inn an parmi bann plantèr l'avé in n'ot diskour.

Lakèl ? Par égzanp l'insèrtitid pou l'avnir. Par égzanp a savoir si gouvèrnman va tienbo son promès dsi lo sibvansyon. Par égzanp dsi bann APE ! Mé moin la pa antann anparl de sa. Sof par in moun la komans par dir li lé pa plantèr. Moin, pou mon par, moin la fèrm lo tik-tak lo radyo. Mé, moin la pans in n'afèr : sré posib ké bann plantèr i koné pa lo pyèz zot lé d'dan épi i ris fèrm dsi zot ? A moins ké pou pa agrav z'ot ka zot i anparl pa, é zot i profèr bransh dsi d'ot z'afèr. Amoins ké zot i kroi désèrtènn balivèrn.

Si sé sa, zot vizilans, sanm pou moin lé bien andormi é lo révèy lé riskab d'ète pénib. Apré moin la pans bann vré plantèr lé o travay donk zot i pèrd pa z'ot tran dann bann diskisyon intil sirtou kan lo péryod lé grav.

Justin

« Lo-sal i angrès koshon ! » - in kozman pou la rout

Sa in proverb kourt sa ! Konbien pyé ? Sète pyé la pa bézoin plis ; in pyé sé in son si zot i vé. Dann provèrb-la, in mové avèk in bon z'afèr lé asosyé ansanm, inn-a-l'ot. Lo mové, dann l'éspré dmoun, sé lo « lo - sal » ; lo bon sé « angrès koshon » pars avèk lo sal i angrès mé i fé grandi osi, i fé donn lo poi donk la valèr. Astèr dan la vi, kansa in mové z'afèr i pé donn in bon kékshoz ? In travay dir l pé, avèk lo tan, aranz out sityasion, si ou l viv an fourmi, pa an sigal. Kok zot i anpans ? Arien ditou. Fé travay z'ot koko ! Fé bouy z'ot matyèr griz ! Zot va oir ké, rant-rant, ni pé tazantan éte dakor rantre nou.